



Flash Aiguillon

SAD
Société Coopérative Apicole
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère

N° 262 – Juin 2019 – 25ème année

La météo des dernières semaines ne fait que confirmer le caractère désastreux de ce printemps 2019. Depuis fort longtemps, aux dires d'apiculteurs chevronnés, nous n'avions connu de telles conditions pour nos colonies d'abeilles. Pas ou peu de miellées de printemps et des colonies qu'il aura fallu nourrir fortement. Nous sommes déjà mi-juin, espérons que le beau temps va s'installer durablement et nous permettre de retrouver des colonies dynamiques et productives.

Le coin du débutant

.Je viens de relire le coin du débutant de 2016 qui nous rappelle que début mai nous avons eu de la neige sur les montagnes. Décidemment les années se suivent et se ressemblent.

Mais cette année la situation est encore plus compliquée. La période ensoleillée de mars trop précoce pour que les fleurs et le nectar soient abondants et le mauvais temps qui a suivi n'ont pas permis aux abeilles de reconstituer des provisions épuisées par l'hiver.

Il a donc fallu nourrir jusqu'à aujourd'hui pour certaines colonies et malgré cela on a pu constater des pertes par famine au printemps du jamais vu depuis longtemps.

Malgré la chaleur qui revient peu à peu restons prudent à causes des vents qui dessèchent les fleurs et des pluies qui mettent à terre les fleurs d'acacia. Souhaitons que le tilleul vienne sauver la situation.

Donc rares sont ceux qui pourront faire une récolte de printemps.

Il faut donc rester très attentif à nos colonies. D'une part celles qui sont faibles veillez à ce qu'elles fassent suffisamment de provisions et d'autres part celles qui sont fortes, peuvent remplir une hausse en une semaine.

En conclusion restons vigilant à tous les changements et prêt à réagir en face d'une situation inhabituelle et n'hésitez pas à faire appel aux bénévoles de l'AD pour répondre à vos questions.

Le livre du mois

L'abeille et le droit (203)

de Jean-Philippe COLSON aux Éditions du Puits Fleuri

"Protéger l'abeille doit être la priorité pour tous les apiculteurs, petits ou grands, avec ou sans statut"

« Pour une évolution de la législation apicole ».

Diminution drastique du nombre des apiculteurs, recours accru aux pesticides, importations de miels mal ou peu contrôlés, interférences possibles des ondes avec les vols d'abeilles, succession d'autorisations administratives de mise sur le marché (AMM) de techniques ou produits dangereux pour les abeilles malgré les contentieux et les annulations répétées, année après année, de ces AMM sans cesse renouvelées... Il est temps que le droit vienne au secours des abeilles et de l'apiculture. Statut de l'apiculteur, droits et obligations, produits de l'apiculture, protection de l'abeille, beaucoup de réponses à nos questions.

Il est à noter que la législation a évolué depuis la sortie de ce livre, en particulier sur la fiscalité.

Ce livre est disponible en prêt à la bibliothèque de votre syndicat.

Il y aura aussi bientôt des journées de formation sur la législation au local de l'Abeille Dauphinoise à Poisat.

Zone de Champ Fila
22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT
Téléphone : 04.76.25.07.09
e-mail : abeille.dauphinoise@gmail.com
site : www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent les lundis (de 17 à 19 h), mercredis (de 14 à 19 heures) les vendredis (de 14 à 16h) et les samedis (de 9 à 12 heures).

Pour le développement durable et la défense de l'Apiculture

S.C.API.A.D

Horaires d'ouverture

Vous pouvez nous rencontrer tous les **mercredis** de 14 heures à 19h30 ainsi que tous les **samedis** de 9 heures à 12 h. Nos locaux seront aussi ouverts les **lundis** de 17 heures à 19h30, exceptés les jours fériés bien sûr, afin de permettre au plus grand nombre d'être accueilli. Il **n'y a plus** de permanence le **vendredi**.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander (04.76.25.07.09) et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :

- Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) - Voiron

ATTENTION : Yves assure une permanence les premiers et derniers lundis de chaque mois de 17 h à 19 h, merci de tenir compte de ces horaires pour le contacter.

- Elise MUET (04.74.93.08.74) – Nord-Isère,

- Bernard EMEL (04.76.34.62.93) pour les 3 cantons du Trièves.

Lorsque vous venez à la S.C.API.A.D. pour du petit matériel apicole ou un petit nombre de pots, n'oubliez votre panier. Cela vous facilitera la vie ! L'usage de sacs en plastique fin est interdit depuis le premier janvier 2017 .

Miellerie de Vizille

Si vous avez entre 1 à 3 hausses à extraire, il vous est possible de venir utiliser le matériel de la miellerie de Vizille, tout en étant guidé par un bénévole accompagnateur.

Pour cela :

- Il convient de prendre un rdv dans les créneaux horaires ci-dessous en comptant 1 heure par hausse.

- Le tarif sera de 5 euros par hausse, payable le jour de l'extraction.

- Bien sûr, il conviendra que chaque participant nettoie le local après son travail.

(P-S : en fonction du nombre d'inscrits, le bénévole accompagnateur pourrait vous contacter par mail pour faire un aménagement des horaires).

Le lien pour prendre rendez-vous :

<https://framadata.org/i1OfRenJh28c2t1b>

Résultats bruts du questionnaire

Affaiblissement et Mortalité 2018-2019

Merci aux apiculteurs qui ont répondu.

Il en ressort qu'à 97 % ce sont des apiculteurs de loisirs. A 60% ils conduisent 1 rucher, 16% 2 ou 3 ruchers, 11% 4 ou 5 ruchers et ils possèdent en général entre 1 à 5 colonies par rucher.

Cet hiver, 60 % des apiculteurs ont eu des mortalités dont 1 colonie : 22%, 2 colonies : 17%, 3 colonies : 6%, 4 colonies : 4%... 10 colonies : 1%, 14 colonies : 1%.

Les mortalités ont été constatées entre février et mars 2019 avec une majorité de cadavres d'abeilles au fond ou au pied de la ruche avec souvent du miel dans les cadres ou bien une grappe d'abeilles mortes accrochées.

Des affaiblissements ont été constatés en novembre 18, février 19 pour la moitié des apiculteurs.

73% des apiculteurs traitent le varroa avec l'apivar (août à sept) et 18% avec l'acide oxalique (décembre à janvier)

Les nourrissements se font principalement avec le sirop du commerce (août à octobre) et du candi (octobre à février). 30% font leur sirop maison.

84% des apiculteurs préparent l'hivernage et 47% utilisent des partitions chaudes en hiver.

70% des apiculteurs n'ont pas observé de frelon asiatique sur leur rucher.

Une analyse plus fine de ces résultats sera communiquée dans le flash aiguillon du mois prochain.

L'origine du miel

Pour plus de transparence sur l'origine des miels vendus en France, le SNA vous invite à signer la pétition à l'adresse suivante :

<https://mielinfrance.agirpourenvironnement.org/>

Le plastique est partout

Si nos abeilles fabriquent leurs alvéoles avec leur cire, les abeilles sauvages souvent solitaires font leurs nids dans des trous, dans le bois ou dans la terre.

En Argentine, des chercheurs ont disposé, près de terres agricoles, des nids artificiels, des tubes de bois, comme dans nos hôtels à insectes.

Habituellement, les mégachilles utilisent des feuilles découpées, ou des pétales de fleurs pour élever leur progéniture dans ces cavités.

Les chercheurs ont découvert des nids entièrement composés de matières plastique. S'ils ont trouvé une larve morte dans l'un des nids, des abeilles adultes sont nées dans certains tubes.

On ne connaît pas la raison de l'emploi de ces substances, mais encore une fois, le plastique est bien présent, du fond des océans jusqu'aux nids d'abeilles.

Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant le quatrième mercredi de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.

Le comité de rédaction « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère